

Les Fêtes d'Orphée



Renaissance du patrimoine musical de la Provence historique

Guy Laurent



Les Festes d'Orphée

Ensemble baroque / XXV^e Saison

Direction : Guy Laurent

« Patrimoine Musical de la Provence Historique »

Grand-chœur / Ensembles Vocaux

Ensembles Solistes / Ensembles Instrumentaux

Orchestre Baroque

Œuvres provençales (re-création, diffusion) : Gantez, Gautier, Poitevin, Campra, Gilles, Belissen, Pelegrin, Audiffren, Estienne, Blanchard, Archimbaud, Auffand, Hugues, Villeneuve / David, Foncolombes...

Œuvres françaises : Charpentier, Lully, Rameau, Clérambault, Couperin, Brossard, Marin Marais / Berlioz / Fauré / Ravel, Debussy, Poulenc, Milhaud, Vilette...

Œuvres baroques européennes : Bach, Telemann... / Monteverdi, Carissimi, Gesualdo, Vivaldi, Pergolèse, Corelli... / Purcell, Tallis, Hændel...

Autres répertoires : Œuvres médiévales et des XVI^e, XIX^e, XX^e siècles / Baroque Latino-Américain / Musiques traditionnelles / Créations...

Concerts : Région, France, au-delà...

Enregistrement de CD : Sept publications. Un huitième disque en février 2012.

Animation Culturelle : Conférences / Concerts-lecture / Animations scolaires / Expositions...

© *Les Festes d'Orphée*

Édition : octobre 2011

Crédit photographique : Les Festes d'Orphée



Prélude

Avant propos

Depuis 25 ans, *Les Festes d'Orphée* participent du « paysage culturel » de notre région.

Mais ce qui est familier nous est-il pour autant connu ?

Cet anniversaire marquant incite aux initiatives, dont celle de témoigner de nos motivations, de notre cheminement, de ce qui a été fait et reste à faire.

Certes, ces quelques pages ne peuvent tout dire. Il a fallu choisir (le plus difficile), et répartir la matière foisonnante de cette aventure singulière en récit organisé, avec une part d'arbitraire.

Les règles du genre imposent également raccourcis et simplifications, en évitant un trop plein d'énumérations.

Si les lacunes de cette brochure vous donnent envie d'en savoir plus, joignez-nous par tout moyen à votre convenance ; nous aurons grand plaisir à dialoguer.

Et si votre curiosité vous conduit au désir d'approfondir la découverte de nos musiques patrimoniales, alors nous partagerons ce trésor commun.

Les Festes d'Orphée

Directeur : Guy Laurent

Administrateur : Julien Ridez

Chargée de production-diffusion : Filipa Braga Oliveira

Lieu administratif & d'accueil :

Espace Forbin

3 place John Rewald, Aix-en-Provence

(permanence et rendez-vous : nous consulter)

Renseignements - Réservations :

Tel - Rep - Fax : **04 42 99 37 11**

Pour toute correspondance :

Adresse postale :

Les Festes d'Orphée

c/o Guy Laurent

2 montée du Château - 13880 Velaux

Courriel : orphee@orphee.org

Site Web : www.orphee.org

Sommaire

Prélude

- Avant propos p. 3
- Sommaire p. 4
- Editoriaux p. 5

Une passion singulière

- Un choix cardinal p. 9
- Genèse p. 11
- Militantisme culturel p. 14

Nos répertoires musicaux

- Baroque provençal... p. 15
- ...mais pas seulement p. 17
- Grandes découvertes p. 18
- Collaborations musicales p. 18

Un propos, une démarche

- « Démarche historique » p. 19
- « Re-création » : du manuscrit à l'interprétation p. 20

La diffusion

- Structures & rayonnement p. 22
- Collaborations & partenariats p. 24
- Notre discographie p. 25

Postlude

- Nomadisme & musique p. 26
- Renaissance du patrimoine : tous concernés ! p. 27

Les Festes d'Orphée sont soutenues par :

La Ville d'Aix-en-Provence,
La Communauté du Pays d'Aix,
Le Conseil Régional Provence, Alpes, Côte-d'Azur,
Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône,
La Ville de Marseille

Association reconnue « d'Intérêt Général » / Médaillée de l'Assemblée Nationale
Licences de spectacle : 1-141661 / 2-109675 / 3-109676

Editoriaux

Envolée baroque

C'est la mélodie d'un anniversaire un peu particulier qui résonne cette année et que je souhaite célébrer aux côtés des *Festes d'Orphée*.

25 ans... Un quart de siècle dédié au patrimoine musical baroque du Pays d'Aix et de la Provence !

Depuis 1986, cet Ensemble, composé de musiciens de grand talent et d'un chœur d'une trentaine de personnes, bat la mesure et porte l'héritage d'une musique séculaire.

Engagé dans une politique culturelle ambitieuse et attachée aux traditions, le Pays d'Aix soutient depuis plusieurs années cette association qui ranime les œuvres du passé et incarne l'identité culturelle de notre territoire. Et je suis heureuse de constater qu'au fil des éditions, *Les Festes d'Orphée* ont su s'attacher un public fidèle, mais attirent également tout au long de l'année de nouveaux mélomanes nostalgiques des œuvres d'hier.

Du Moyen-Age européen au romantisme aixois, les hauts lieux historiques de la cité du Roi René investis par l'association voient renaître le travail des compositeurs provençaux autour de plusieurs rendez-vous : Festival de musique sacrée, Festival de musiques patrimoniales, conférences, concerts...

Et pour cette édition anniversaire, *Les Festes d'Orphée* proposent une saison exceptionnelle rythmée en trois temps. Une valse musicale ponctuée par le 21^e Festival de musique sacrée, la récréation des *Muses* de Campra et l'enregistrement d'un huitième CD consacré aux « Maîtres baroques de Provence ».

Une partition riche que je souhaite à tous de venir découvrir !

Maryse Joissains Masini

Président de la Communauté du Pays d'Aix
Député-maire d'Aix-en-Provence



Depuis maintenant 25 ans *Les Festes d'Orphée* nous restituent le patrimoine baroque provençal. Grâce à un travail acharné et de très grande qualité, ils nous amènent à redécouvrir des auteurs majeurs comme Campra, Belissen, Pelegrin...

Au cœur de la capitale médiévale de la Provence, ils proposent concerts et festivals qui font résonner la musique aixoise et provençale comme il y a un, deux ou trois siècles.

Par des représentations de qualité uniques en leur genre, ils permettent à un large public de redécouvrir toute la richesse et la finesse de grands artistes qui sans eux seraient oubliés.

Le Conseil Régional « Provence-Alpes-Côte d'Azur » peut se féliciter du partenariat qu'il a noué avec *Les Festes d'Orphée* et pour les assurer de notre soutien nous concluons ces lignes dans la belle et rebelle langue d'Oc qui a accompagné les créations des grands compositeurs baroques provençaux : « Per l'òbra complida, per l'òbra de complir, òsca, capelada e longa mai...* »

Aïcha Sif & Hervé Guerrera

Présidente de la commission culture & conseillers régionaux

* *Pour l'œuvre accomplie, pour l'œuvre à accomplir, bravo, félicitations et longue vie...*

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône se félicite d'avoir su accompagner pendant 25 ans le développement des *Festes d'Orphée* grâce à un soutien permanent.

Cet ensemble musical et vocal, tout à fait coloré et à tempérament permet, depuis 25 années, la création de toutes les œuvres composées par des compositeurs de notre territoire si riche en matière musicale.

En effet, le Conseil général soutient toutes les musiques dans les Bouches-du-Rhône, des plus grands festivals de musiques classiques, lyriques ou actuelles, aux projets de créations et de résidences ou aux lieux culturels de proximité.

La Collectivité permet à tous d'écouter les plus belles œuvres musicales et aux artistes d'aujourd'hui de continuer à en proposer de nouvelles.

Je m'associe à l'ensemble des élus de la Collectivité et à son président, Jean-Noël Guérini, pour vous souhaiter un joyeux anniversaire!

Michel Pezet

Conseiller général, Délégué à la Culture

Délégué pour *Marseille 2013, Capitale Européenne de la Culture*

Créé en 1986, et dirigé par Guy Laurent, L'Ensemble *Les Festes d'Orphée* se consacre prioritairement à la re-création et à la diffusion du patrimoine musical de la Provence historique.

Parallèlement à un travail de fond sur la qualité chorale et l'approche stylistique des oeuvres, il consacre l'Ensemble à la re-création d'oeuvres oubliées du patrimoine provençal.

Centré sur un chœur d'une trentaine de chanteurs, l'Ensemble compte également plusieurs formations solistes, vocales et instrumentales, et s'associe à des musiciens professionnels spécialisés (orchestre baroque, solistes...). Chaque saison, il propose de nombreux programmes, de façon permanente et régulièrement renouvelés : des oeuvres intimistes (petits motets, cantates, sonates...) jusqu'aux « grands motets » rassemblant solistes, chœurs et orchestre baroque.

Tout particulièrement, *Les Festes d'Orphée* redonnent vie aux oeuvres du patrimoine marseillais, signées Gautier, Belissen, Audiffren, Desmasures, et les présentent au public de la cité phocéenne dans le cadre du Concert de Marseille, re-création de la société de musique initiée par le Maréchal de Villars, Monseigneur de Belsunce et Laurent Belissen, à partir de 1716.

L'Ensemble *Les Festes d'Orphée* est soutenu, au fonctionnement, par la Ville de Marseille depuis de nombreuses années.

Daniel Hermann

Adjoint délégué à la Culture, Ville de Marseille



En créant un ensemble vocal dédié à l'interprétation baroque en octobre 1986, je ne pressentais pas ce qui est aujourd'hui devenu des évidences :

- la longévité et l'évolution de cet Ensemble passionné,
- l'exceptionnelle richesse d'un patrimoine provençal - alors bien méconnu - dont la renaissance allait devenir notre démarche identitaire,
- les ressources de collaborations musicales et humaines remarquables,
- le rassemblement d'un partenariat représentatif, fidèle, associé à cette mission digne d'un service public,
- la rencontre avec un public chaleureux, curieux, et sans lequel notre action serait privée de sens...

Certes, les obstacles ne manquent pas, et au quotidien (« à vaincre sans péril... ») pour ouvrir la culture de cette région à son propre patrimoine musical.

Entre autre, il faut convaincre - aujourd'hui encore - de la qualité de ce véritable trésor oublié, et de l'intérêt - pour tous - de sa présence vivante.

Mais ce propos existe et se développe : en amont de la prestation du concert, ou de la publication du CD, c'est toute une chaîne de talent, de volonté, de persévérance ; de cet « héroïsme au quotidien » dont témoignent tout particulièrement les acteurs bénévoles de cette aventure peu commune.

Dans ce domaine artistique novateur et exigeant, l'obligation de qualité et de progrès traverse ces 25 années de découvertes, seule voie possible pour un tel propos.

Cependant, nul « passéisme » : « *Pas d'avenir sans mémoire !* »

- Par ses « écarts » avec le goût dominant, notre « démarche historique » apporte des valeurs d'autant plus bienfaitantes pour nos contemporains : authenticité du son, du discours, et des œuvres qui ont forgé notre communauté de culture.
- Notre « patrimoine » est vécu libre et ouvert, sans frontière d'époques, de pays, de domaines... ; du populaire au savant, du plus ancien à la création contemporaine...

Si cet anniversaire invite au bilan, c'est surtout l'occasion de situer l'œuvre accomplie dans le « corpus » de ce patrimoine, en regard de tous les acteurs potentiels, et dans la perspective de ce qui reste à accomplir pour les 25 années à venir...

Notre infinie reconnaissance à chacun, selon sa place et sa fonction, qui nous accompagne sur ce chemin exaltant.

Guy Laurent

Fondateur des *Festes d'Orphée*



Une passion singulière

Un choix cardinal

« *Ressusciter des œuvres inconnues de compositeurs provençaux qui ne le sont pas moins* », formule percutante, mais qui appelle quelques précisions :

Nos compositeurs « provençaux » ne sont pas d'obscurs anonymes.

A leur époque, ils occupent les plus hautes charges - principalement à la tête des « maîtrises » de nos cathédrales - connus et appréciés, parfois bien au-delà de la sphère locale ou provinciale.

Nous leur devons des œuvres magnifiques - véritable trésor de notre patrimoine régional - et pourtant ! Quelle est leur place dans notre mémoire collective, et dans l'offre actuelle de musique vivante ?

Si Campra - le plus célèbre - jouit d'une réputation toujours présente, nombre de ses œuvres dorment encore dans les bibliothèques (dont la part la plus « provençale »). Même ses compositions reconnues n'encombrent pas la programmation des concerts de notre région.

Quant aux oubliés de la postérité...

Dans ce contexte, est-ce notre volonté d'agir qui peut surprendre, ou le constat qu'elle n'ait été exprimée bien avant nous, et demeure aussi peu partagée ?

Par ailleurs, nulle « monomanie » dans cette quête du « provençal inconnu ».

Avec quel plaisir mettons-nous « en perspective » nos redécouvertes locales avec des œuvres de référence : du moyen-âge au contemporain, du génie français à la culture européenne, et au-delà... !

Cette confrontation - outre qu'elle apporte un surcroît de sens aux pièces ainsi rapprochées - met en lumière la qualité de ce patrimoine régional.

C'est également - pour les interprètes que nous sommes - l'occasion de nous mesurer au « grand répertoire », et au public de savourer l'un tout en découvrant l'autre.

Mais ceci rappelé, notre priorité consiste bien à faire renaître tout un domaine de la culture provençale, oublié depuis des lustres,

– parce que c'est une part précieuse et nécessaire de notre identité, qu'elle est un bien commun auquel chacun devrait pouvoir accéder,

– parce qu'en la « re-crétant », nous avons le sentiment d'apporter davantage qu'en interprétant - une fois de plus et comme beaucoup d'autres

– les répertoires éprouvés, - parce que la compétition ne fait pas rage pour assurer cette mission, pourtant digne d'un « service public »...

Elitiste ?

A l'époque, cette musique est largement partagée, sans considération de classe sociale ni d'argent :

- Les églises sont fréquentées par tous. Lors des offices, on entend les dernières compositions de nos maîtres, magnifiquement interprétées.
- Quant aux œuvres de divertissement, elles animent l'espace urbain à l'occasion de multiples fêtes, mettant en œuvre différents « corps de musique » lors des processions, concerts et danses de rues.

Si nous ne cultivons nulle nostalgie de l'*Ancien Régime*, la place qu'il accorde alors à la musique dans la vie de la cité donne à réfléchir sur sa situation aujourd'hui.

Répertoire mineur ?

On connaît l'objection : si ces œuvres ont été oubliées, n'est-ce pas mérité ?

- La prise en compte généralisée du patrimoine dans tous les domaines culturels - attitude récente - illustre assez la valeur de ce passé, pour ce qu'il nous dit de notre civilisation, et qu'il nous transmet pour l'avenir.
- Par ailleurs, nous sélectionnons nos partitions (ce n'est pas le choix qui manque), et nombre d'entre elles rivalisent avec les modèles du genre.
- Demeure la notion de « compositions mineures », œuvres de « petits maîtres », qui peut qualifier une part de cette production régionale.

Mais les cathédrales étant préservées, doit-on laisser disparaître les chapelles ?

Par son humilité même, tel objet d'un quotidien lointain ne peut-il nous parler et nous émouvoir, mieux - et de toutes façons autrement - que les seuls témoignages de richesse et de pouvoir ?

Original, mais périlleux :

Ce beau chemin tracé, reste à le rendre praticable, car si notre propos est si peu partagé aujourd'hui encore, c'est vraisemblablement qu'il comporte de réels obstacles :

- Les partitions ne sont pas immédiatement fonctionnelles. Il faut y accéder, les choisir, et rendre utilisables ces manuscrits d'époque (véritable travail...).
- Si les compétences qu'elles requièrent sont déjà « pointues » (comme pour toute musique savante historique), le fait qu'elles s'appliquent à des œuvres inconnues de compositeurs oubliés n'incite pas tout un chacun à prendre le risque d'y consacrer autant de moyens, pour une issue incertaine.
- Ces mêmes raisons peuvent freiner l'adhésion des nécessaires partenaires de ces « créations », ainsi que le public, généralement attiré par les valeurs sûres, et d'autant plus en cette période de mutation culturelle et de difficultés économiques...

Un pari :

Existe-t-il donc :

- des musiciens - amateurs comme professionnels - assez audacieux, compétents et généreux, pour partager une telle entreprise ?

– des décideurs culturels - publics et privés - assez éclairés et volontaires pour accompagner une telle utopie ?

– un public assez curieux pour justifier notre pari par sa présence et son intérêt durable ?

Nos 25 années d'action contiennent la réponse.

Aujourd'hui, *Les Festes d'Orphée*, c'est :

– un chœur permanent d'une trentaine de chanteurs amateurs, qualifié et spécialisé dans l'interprétation baroque, véritable « cœur » de notre Ensemble,

– un encadrement musical professionnel (formation, prestations vocales et instrumentales), complétant l'effectif selon les répertoires, et contribuant à la progression qualitative des amateurs,

– un orchestre baroque professionnel, stable et performant, encadrant régulièrement le chœur pour ses grandes productions,

– de nombreux « petits ensembles », émanant du grand-chœur, au service de différentes formes musicales de ce patrimoine, et développant - pour un programme ou durablement - un répertoire spécifique :

- Petit chœur mixte / Chœur de solistes
- Chœur de dames / Chœur d'hommes
- Solistes vocaux / Solistes instrumentaux
- Ensemble médiéval, renaissant, romantique...

C'est également une « équipe » de deux salariés polyvalents, assurant les multiples tâches de gestion, administration et diffusion générées par cette activité, avec le professionnalisme aujourd'hui indispensable, accompagné d'un engagement remarquable.

Genèse

Le choix du baroque :

Il procède d'abord d'un trajet personnel - d'une formation classique de conservatoire à la découverte des « musiques anciennes » - révélant de nouveaux domaines (nous sommes alors dans les années 70), une dimension de recherche et d'émancipation à tous niveaux.

Cette véritable passion se construit dans une approche plurielle, associant :

– le chant et les instruments anciens,

– la facture instrumentale,

– la découverte des répertoires médiévaux, renaissants et baroques,

– une formation autodidacte, complétée par des rencontres déterminantes et les conseils de grands maîtres, ainsi qu'un parcours universitaire...

En plus d'une pratique personnelle assidue (entre autre, collaboration avec *Polyphonia Antiqua* d'Aix-en-Provence pendant 13 ans), la direction de nombreux séjours de « vacances musicales » me permet d'expérimenter les répertoires baroques avec de jeunes musiciens enthousiastes, de niveau confirmé mais non spécialistes, à un moment où leur redécouverte en France en est encore à ses débuts.

Ces pages tournées, il devenait possible d'investir temps, énergie et expérience acquise dans de nouvelles aventures.

La création des *Festes d'Orphée* - en octobre 1986 - procède d'une double volonté : fonder un ensemble permanent en région, mais sur un créneau original.

Le constat qu'aucun chœur existant sur ce territoire n'était dédié à l'interprétation baroque me conduit naturellement à ce choix.

Une hypothèse vérifiée ?

Le répertoire baroque est-il le plus convenable à la pratique d'un chœur amateur ?

Ce pari s'accompagne aujourd'hui de moins de certitude, mais ne suscite toujours aucun regret.

– Certes, le format du chœur baroque semble favorable : ni trop réduit (dans ce cas fort exigeant pour chaque chanteur), ni trop grand (on est alors « perdu dans la masse »). Il permet d'accéder aux plus belles œuvres, en particulier avec de petits effectifs instrumentaux lorsque l'orchestre est requis (le réalisme financier n'étant pas la moindre des contraintes).

– La technicité des partitions semble maîtrisable, le style familier, séduisant, et le répertoire assez vaste pour fédérer l'enthousiasme des interprètes et du public.

En approfondissant cette démarche, la réalité se révèle plus complexe :

– Un solfège (parfois) élémentaire et des « ambitus » raisonnables n'engendrent pas pour autant des œuvres faciles.

De plus, certains répertoires développent une virtuosité et des traits qui demeurent aujourd'hui de véritables performances.

– Mais surtout, tout est dans la « manière », et là, il y a fort à faire.

C'est en dépassant l'apparente simplicité de la « lettre » que l'on découvre les exigences de cette interprétation baroque, et tout particulièrement en musique française.

Pour des chanteurs amateurs, cela requiert beaucoup de temps, de soin, et de talent.

Quant aux instrumentistes - et après en avoir fait l'expérience - seuls des professionnels spécialisés et de qualité peuvent maîtriser ces répertoires.

Rappelons qu'à l'époque, il s'agit d'une pratique de professionnels hautement qualifiés, y compris pour la musique d'église et les enfants des maîtrises.

(Il existe aussi, bien sûr, certains répertoires - vocaux et instrumentaux - pour amateurs).

Les débuts :

Octobre 1986 : une vingtaine de chanteurs - déjà connus ou attirés par l'originalité du propos - adhèrent à ce projet d'*Ensemble Vocal Baroque*.

Aucune expérience commune, aucun moyen... tout est à construire.

Les premières répétitions trouvent refuge au Conservatoire de Marseille, fief du maître

Barbizet (pianiste génial et grand pédagogue, mais peu sensible aux charmes du baroque).

Cet accueil précaire est le premier d'une longue suite d'étapes d'un nomadisme durable. (cf. 26)

Nous engrangeons une seule œuvre (une *Messe* de Charpentier), mais le groupe ébauche son style musical, et forge son esprit d'équipe dans un ascétisme rigoureux.

Deux événements bénéfiques vont éclairer cette première saison :

– A l'initiative - providentielle - du *Rotary-Club*, nous présentons notre premier concert en la prestigieuse abbatale *Saint-Victor* de Marseille, Marie-Paule Aubry (alors professeur de clavecin au conservatoire d'Aix) et Sylvie Moquet (gambiste réputée) assurant la basse-continue. Baptême prometteur...

– La *Maîtrise Gabriel Fauré* - indisponible - nous demande de la remplacer « au pied levé » à la *rassegna* de Savigliano (lieu d'une rencontre internationale de chorales, en Italie) ; expérience audacieuse et haute en couleur.

C'est en effet sur place que nous découvrons qu'en plus du programme de concert, on attend de nous une seconde prestation pour le lendemain... mais nous ne savons rien d'autre que l'unique œuvre à notre répertoire, déjà chantée.

Dans la nuit, et de mémoire, je note quelques œuvres (simples) sur du papier à musique tracé à la main. La mairie sera exceptionnellement rouverte le dimanche matin pour faire les photocopies nécessaires, immédiatement utilisées pour une répétition « non-stop » qui permettra - *in extremis* - de présenter une honorable prestation.

L'*Ensemble Vocal Baroque* est né.

La découverte des répertoires provençaux :

Initié pour approfondir le répertoire et l'interprétation baroques, le tout nouvel ensemble va connaître un tournant aussi décisif qu'inattendu dès sa seconde année :

Avisé de notre jeune existence, le musicologue Marc Signorile nous confie le manuscrit d'une œuvre de Jean Audiffren (compositeur né à Barjols et ayant accompli toute sa carrière à Marseille, dans la première moitié du XVIII^e siècle). L'œuvre est immédiatement adoptée, et nous ouvre d'extraordinaires perspectives :

– nous pouvons associer la destination baroque du chœur avec un répertoire totalement original (« nouveau » bien qu'« ancien »),

– nous découvrons peu à peu l'abondance des sources, leur diversité, leur qualité...

L'évidence s'impose : placer la recherche de ce trésor provençal au centre de notre activité.

Cependant, sur une voie chaque jour à inventer, nous sommes rapidement placés dans l'obligation de gagner notre autonomie dans l'accès aux sources, et leur traitement musicologique :

– Accès aux bibliothèques, législation sur la propriété intellectuelle, découverte d'intérêts hostiles... autant de sujets périlleux parsemés d'épisodes rocambolesques.

Mais s'il est vrai que ce qui ne vous tue pas vous rend plus fort...

– Quant à la nécessité d'un surcroît de compétence musicologique, elle me conduira à emprunter - à près de cinquante ans - le chemin de la *Sorbonne* et du *Centre de Musique Baroque de Versailles* pour une « année sabbatique » studieuse et fort profitable.

Rappelons encore que - pour être identitaires de notre Ensemble - les œuvres provençales (et pas seulement baroques) ne constituent pas notre unique répertoire (cf. p. 17).

« *Les Festes d'Orphée* » :

Nous devons notre nom à un choriste du premier cercle. Inspiré par le titre d'une œuvre de Händel, « *Alexander's Feasts* », il remplaça le héros grec par la figure mythique du musicien par excellence, capable de charmer toute création : les dieux, les hommes, et la nature même.

Puissions-nous approcher ce pouvoir merveilleux,
mais sans en éprouver le destin malheureux !

Militantisme culturel

Notre Ensemble est une association, mais procède - de plus - de l'idéal qui s'y attache (ce n'est pas une généralité...) : ses membres sont rassemblés par une communauté d'intérêt, sans but lucratif.

Cette formule s'est imposée d'emblée :

- contexte général (en France, la vie chorale est peu considérée),
- et spécificité de notre pratique : impossible de rassembler les moyens nécessaires à un ensemble totalement professionnel (du moins jusqu'à présent).

Certes, elle s'accompagne de contraintes inhérentes aux « amateurs », mais nous œuvrons pour que cette noble dénomination ne soit pas synonyme de médiocrité.

C'est également une chance : en face des limites, existent des qualités spécifiques et précieuses. Que ce projet soit partagé non pour gagner sa vie mais par passion apporte à cet ensemble une singulière générosité (et tout en rendant hommage aux « professionnels passionnés » !).

Les professionnels nécessaires à notre action (collaborations musicales, administration...) viennent compléter cette formule « mixte » avec équilibre et complémentarité, pour une économie de fonctionnement atypique mais efficace.



Nos répertoires musicaux :

Baroque provençal...

Nos répertoires identitaires émanent de compositeurs ayant durablement produit en Provence (beaucoup y sont nés, et y ont passé toute leur vie) et - par voie de conséquence - « pour » les provençaux (leur public naturel), et « par » les provençaux (interprètes de ces œuvres).

Il s'agit principalement de musique « composée » - donc « savante » - des XVII^e et XVIII^e siècles.

Par extension, on peut associer des œuvres de ces mêmes musiciens, composées hors de Provence, mais témoignant - d'une façon ou d'une autre - de leur attachement à la terre natale.

A ce jour, notre exploration concerne principalement les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse.

Au-delà de cette définition par l'enracinement territorial d'une culture, ces répertoires recèlent-ils des éléments de « provençalité » ?

Si elle procède de la problématique générale des productions provinciales, une telle question - de grand intérêt mais spécialement délicate - mériterait une recherche scientifique sur le *corpus* provençal, qui fait toujours défaut.

Quelques repères cependant :

– Il s'agit d'abord de style français.

La classe cultivée rejette toute influence populaire, à l'époque très méprisée, et la province trouve ses modèles dans un art officiel qu'elle veut imiter : pas de langue provençale, pas de « folklore » affiché.

(Comme toute généralité, elle connaît ses exceptions : le répertoire des Noëls, telle « cantate patoise » de Mallet...)

Pour autant, cette incidence peut affleurer, à travers tel rythme de danse (y compris dans la musique religieuse), telle mélodie, tel goût pour un « son » méridional particulièrement coloré et contrasté...

Quant à la thèse - trop souvent admise comme évidente - d'une forte influence italienne sur notre musique provençale, elle mérite une singulièrement révision à la baisse, tant les données objectives démontrent la force des courants alors hostiles à toute emprise ultramontaine.

– On constate généralement un décalage chronologique avec les nouveautés de la capitale ainsi qu'une « mise en musique » adaptée aux potentiels plus modestes.

Cela ne saurait cependant désigner des œuvres indigentes : l'éloquence, la sincérité, l'originalité, l'émotion dégagée par ces compositions passent par d'autres ressorts que

la complexité de la facture et des moyens somptueux. Elles peuvent toucher - par là même - le plus grand nombre.

Mais s'il est vraisemblable qu'un « mixte » de ces différents éléments constitue le creuset de ces traits de « provençalité », c'est d'abord l'ancrage de nos compositeurs qui justifie leur identité régionale. La question n'est pas différente pour un Michel Serre ou un Pierre Puget, créateurs évidemment provençaux.

Méfions-nous enfin de trop d'évidence : la musique unanimement reconnue comme « provençale » (langue régionale, instruments et danses identitaires), peut l'être de façon récente, et issue d'autres cultures...

La musique d'église... : Parce que c'est elle qui nous est principalement parvenue à travers les siècles (malgré des pertes considérables), elle domine largement dans nos programmes, vocale et latine pour l'essentiel.

– Le *plain-chant*, historiquement le plus pratiqué, revêt diverses formes, entre autres « baroquisées ».

– *Messes, Magnificat...* « mis en musique » (pour chœur polyphonique, avec solistes et basse-continue) accompagnent les occasions festives, encore plus exceptionnelles lorsque l'œuvre s'enrichit de la *symphonie* (ensemble instrumental baroque) et prend des dimensions de « grand motet ».

– Les petits motets (pour un ou plusieurs solistes, sur des textes de psaumes, avec accompagnement de la basse-continue, voire de quelques instruments), trouvent place lors des offices, mais également pour un usage domestique et de concert.

– Les grands motets (amplification de la petite forme par l'ajout du grand-chœur et de la *symphonie*) constituent la production la plus prestigieuse, pour les grandes fêtes et - progressivement - pour le concert.

– Le répertoire écrit pour orgue est limité (dans la mesure où sa pratique - outre celle de basse-continue - a toujours comporté une large part d'improvisation, au service de l'accompagnement des offices), mais cependant bien présent.

... et hors l'église :

– La musique instrumentale concerne surtout les *symphonies* (d'effectifs variables). C'est aussi l'occasion de passerelles entre religieux et profane (répertoires de Noël, *symphonies* de Desmazures...)

– La musique vocale est peu représentée, de même que nous ne connaissons pas d'« opéras provençaux », les deux compositions attestées de Pierre Gautier - « *Le Triomphe de la Paix* » et « *Le jugement du Soleil* » - ayant été perdues, vraisemblablement lors du naufrage qui lui coûta la vie.

Cependant, la redécouverte récente des *Muses rassemblées par l'Amour* d'André Campra, œuvre dédiée à sa ville natale d'Aix-en-Provence, apporte un exemple remarquable de grande œuvre pour la scène, dans le registre de l'*ydille*.

... mais pas seulement

Nous pratiquons aussi d'autres répertoires, qui éclairent et complètent notre propos identitaire (cf. p. 15) :

– Baroque français et européen (avec les noms les plus prestigieux), ainsi que le très original « baroque sud-américain », et des incursions chez Mozart,

– Répertoires plus anciens de la Renaissance et du Moyen-âge,

– Répertoires plus récents :

- Au XIX^e siècle, Félicien David s'impose comme la grande figure musicale issue de Provence. Nous lui associons son exact contemporain et ami - Fonscolombes - ainsi que son professeur, Balthazard Michel.

Berlioz, et d'autres auteurs « romantiques », figurent aussi à nos programmes.

- Le XX^e siècle nous offre un répertoire - admirable - d'œuvres chorales de première importance : Debussy, Ravel, Poulenc...

A Aix, Darius Milhaud et Pierre Villette prolongent cette présence de grands maîtres dans la vie musicale provençale.

- Enfin, nous complétons ce parcours par quelques créations de musique contemporaine, dédiées à notre Ensemble : Pascal, Adamus, Tyack...

Mais il n'existe pas de « musiciens à tout faire », et chacun n'a qu'une vie : une hiérarchie des choix et une sélection des pratiques s'imposent.

Les autres répertoires de ce patrimoine :

Nous n'avons ni les possibilités ni la volonté de recouvrir la totalité des « musiques provençales ».

– Pour une part de pratiques populaires plus anciennes - de tradition orale par essence - les sources écrites très lacunaires privent les musiciens des témoignages nécessaires (et d'abord des partitions).

Une exception notable concerne les Noëls (domaine dans lequel nous sommes également présents, de façon originale).

– Depuis longtemps, de nombreux groupes (folkloriques ou autres) - spécialisés dans les chants et danses provençaux traditionnels - servent ces répertoires.

D'autres musiciens choisissent de les actualiser par différentes voies.

– Par ailleurs, nous entretenons une relation privilégiée avec l'*Académie du Tambourin* de Maurice Guis (également à l'origine des *Musiciens de Provence* et du *Concert Champêtre*). Les « instruments provençaux » (galoubet-tambourin principalement) sont ainsi enseignés, pratiqués, valorisés... dans toutes leurs dimensions.

– Enfin, nous n'abordons pas d'autres domaines extérieurs à nos possibilités, comme les chansons, l'opérette marseillaise, la musique de chambre, le lyrique...

Grandes découvertes

Cette brochure ne peut accueillir la liste exhaustive de nos œuvres patrimoniales : plus de soixante-dix « re-crédations » à ce jour, de cent à cent-cinquante œuvres interprédées chaque saison (nouveautés, reprises et re-crédations, tous rdpertoires confondus).

Evoquons cependant quelques grandes « ddcouvertes », s'imposant comme une contribution d'importance à la renaissance de notre patrimoine :

- Pour ce qui concerne les personnalitds :
 - l'*Ecole Aixoise*, reprdsentde par Guillaume Poitevin et ses disciples : Campra et Gilles (les plus connus), mais dggalement Pelegrin, Blanchard, Estienne...
 - les compositeurs marseillais, avec Gautier, Desmazures, Audiffren, Belissen...
- En termes de « forme », citons le « grand motet », rdpertoire d'glise le plus prestigieux, rassemblant solistes, grand-choeur et orchestre pour des uvres dmonstratives de vastes proportions (22 uvres djd re-crdees).
- Au nombre de nos programmes provenqaux spcialement marquants :
 - les grands motets provenqaux de Campra (et son *Requiem*)
 - les uvres de Gilles : *Requiem*, *Lamantations*, et autres grands et petits motets
 - les concerts autour d'Audiffren, les *symphonies* de Pierre Gautier, les *Leqons et Rdpens* d'Archimbaud...

Collaborations musicales :

Autosuffisants autant que possible en terme de compdtences musicales, nous nous entourons aussi des musiciens professionnels ncessaires.

C'est le cas pour les solistes vocaux, selon les programmes et les opportunitds, comme pour l'accompagnement instrumental des chanteurs, qu'il s'agisse de l'indispensable « basse-continue » (clavier et basse mldodique - [actuellement Corinne Btirac et Annick Lassalle] dans sa version de base) ou de notre orchestre.

Runi en 1998, cet orchestre se compose d'instrumentistes spcialisds reconnus, recrutds dans toute la France et choisis pour leur approche commune de ces rdpertoires.

Initiative originale dans notre rgon, l' « *Orchestre Baroque des Festes d'Orphde* » s'associe rguliirement au choeur pour les interprdtations de grands motets provenqaux signds Campra, Estienne, Gilles, Belissen, Hugues, Pelegrin...

Les uvres sont re-crdees, produites en concert, et enregistrdes pour le disque lorsque possible. Les programmes comprennent dggalement des pices de rfrence de Mozart, Bach, Händel, Vivaldi, Caldara, Pergolde, Charpentier...

[Flavio Losco (premier violon) et Brigitte Tramier (continuiste) apportent une collaboration de grand talent à ces ralisations, marqudes par la forte identitde de ces interprdtations, issues d'un processus musical cohrent et d'un vritable travail d'quipe.]

Jean-Michel Robert (*Parnassie-édition*) enregistre, monte et ddit tous nos enregistrements.

Ces collaborations sont une chance et un vritable bonheur.



Un propos, une démarche

« Démarche historique »

Dès l'origine, nous avons choisi de placer nos interprétations sous le signe de l' « authenticité », convaincus qu'aujourd'hui, la place des musiques anciennes est d'autant plus justifiée que l'on cultive ce qui les distingue, témoignant ainsi d'autres époques, avec leurs discours, leurs moyens et leur sensibilité propres.

Cette option nous semble s'imposer d'autant plus que la connaissance nécessaire est accessible : partitions originales, écrits théoriques, chroniques historiques, instruments alors utilisés...

Mais elle est spécialement engageante : complexité des recherches, spécificité et niveau des compétences à rassembler, temps de préparation accru, budgets correspondants...

Pour les chanteurs - et au-delà des qualités « académiques » requises pour toute « musique savante » - les notions de « prononciation », « déclamation », « rhétorique », « inégalité », « ornementation »... sont au centre de cette pratique exigeante.

Quant aux instruments, ce sont copies d'époque, « touchées » et « embouchées » par des maîtres de l'art.

Pourtant, une telle mise en œuvre ne garantit nullement l'accès à une quelconque « vérité ». Combien de solutions impossibles, de compromis nécessaires, de choix arbitraires...!

Notre distance à ces temps révolus s'impose comme une donnée irréductible - pour les interprètes comme pour le public - qui ne revivront jamais les émotions originelles.

Tous les répertoires ne sont pas égaux devant la démarche historique.

Autant un récital de luth (ou de clavecin) permet vraisemblablement d'approcher une restitution fidèle, autant d'autres répertoires cumulent les obstacles.

Pour exemple, la musique d'église (grande pourvoyeuse d'œuvres à nos programmes, puisque c'est elle qui nous est principalement parvenue) est écrite par des religieux, interprétée lors des offices, pour la gloire de Dieu et à destination des croyants. Aujourd'hui présentée en concert, elle passe de la fonction sacrée du culte à celle - largement laïcisée - d'objet de culture. Sa forme et sa signification en sont bouleversées.

De façon plus technique, ces œuvres étaient interprétées par les « maîtrises » d'*Ancien Régime*, exclusivement masculines. Nos « chœurs mixtes » actuels ne rendront jamais compte de l'esthétique très particulière des voix d'enfants et des pupitres de « hautes-contre », qui transforme profondément la perception de ces œuvres.

De plus, les « diapasons » et « tempéraments » - variables selon les lieux et les époques - et tant d'autres critères d' « historicité », échappent à un Ensemble comme le nôtre dans une large mesure.

Par contre, loin de paralyser l'interprétation, la démarche historique - par ses pistes originales autant que par l'impossibilité d'y parvenir totalement - stimule l'imagination et contribue à la vitalité du résultat.

Authentique par sa sincérité, et notre volonté de communiquer ce que ces répertoires ont d'unique, notre démarche est également paradoxale, pragmatique, et invite à la modestie.

Précisons que nous l'appliquons prioritairement aux répertoires baroques ; on ne peut être « spécialiste » de tout.

Et puis, les références s'estompent avec l'ancienneté des musiques, et gagnent en évidence pour les plus récentes. Dans ces cadres-là, nos approches sont donc moins spécifiques, mais demeurent imprégnées de l'esprit qui préside à nos répertoires de prédilection.

« Re-création » : du manuscrit à la musique vivante

« Re-crée » consiste à interpréter à nouveau une œuvre qui ne l'a plus été depuis l'époque de sa composition (du moins à notre connaissance).

Aux *Festes d'Orphée*, c'est donc notre lot commun.

Une part de cette démarche recoupe la situation habituelle, d'autant plus que toute interprétation est déjà une « re-création » : chaque signe d'une partition - nécessitant son propre « mode d'emploi » pour être décodé - renvoie à une réalité musicale particulière, loin de toute évidence, à laquelle il convient *in fine* de redonner son souffle vital.

Le musicien - consciemment ou non - y projette ses connaissances, ses options, sa personnalité.

En quoi est-elle remarquable ?

– **Il n'existe pas de partition « moderne », éditée :** la source est le texte d'époque (généralement manuscrit).

Dans notre expérience, il s'agit le plus souvent d'*unica* en bon état, mais la problématique complexe des « leçons » différentes peut être posée.

Quant à celle des partitions incomplètes, c'est encore un autre sujet...

Après une première analyse de l'œuvre, à fin de sélection, il faut donc établir un « matériel » utilisable.

- A chaque fois que la qualité du manuscrit permet une lecture directe (fût-ce au prix d'une « restauration » parfois longue et délicate), nous utilisons ce *fac simile*. Ce choix détermine l'acceptation de l'inconfort d'un manuscrit, et la maîtrise des spécificités du « solfège baroque » (clefs, altérations...).

Il s'agit d'une vraie compétence, dont les contraintes mêmes ouvrent à une démarche originale et bénéfique :

- Intérêt (ne serait-il que psychologique) d'une relation directe à l'époque, à travers sa trace historique.
- Disposer de la source comme référence de travail (que faire de ce qui est écrit, et de ce qui ne l'est pas...?).

- Chaque difficulté nous rappelle que cette musique n'est accessible qu'au prix de l'« interprétation » d'un signe qui n'est pas le nôtre, et qu'il faut se réapproprier.

- Dans le cas contraire, et pour l'édition des « parties séparées » instrumentales, nous passons maintenant par la voie informatique, en respectant la démarche musicologique : toute « correction » ou ajout de notre part sont clairement identifiés.

– **Il n'existe pas de « précédent sonore »** (disque ou autre).

Certes, ces musiques « provençales » participent d'une production identifiée par ailleurs (cf. p 15), mais également d'un contexte particulier, dont la connaissance - toujours souhaitable - peut influencer le résultat musical.

Ainsi, le maître écrit pour des musiciens qu'il a choisis, formés, et qu'il côtoie tous les jours, mais également dans un lieu donné (sa cathédrale), avec des moyens particuliers (effectifs vocaux et instrumentaux), des demandes précises du « chapitre » (liturgiques et musicales)...

Le fait que ses partitions puissent ensuite voyager (en l'occurrence jusqu'à nous, ce qu'il ne prévoyait pas au départ) ne change rien à l'enracinement de ce type de composition dans un contexte singulier.

Que la situation de re-création écarte la comparaison avec d'autres interprètes (dont les meilleurs) sur ces œuvres-là, ne nous exonère pas des qualités attendues sur ce type de répertoire, auxquelles s'ajoutent des sentiments de nécessité et d'utilité.

Il s'agit d'une vraie responsabilité, en mémoire d'un auteur dont la redécouverte par le public d'aujourd'hui dépend de notre travail.

Ainsi, une émotion toute particulière accompagne ces résurrections.





La diffusion

La re-cr ation d'une  uvre n'a de sens qu'  travers sa diffusion aupr s du plus grand nombre.

Chaque fois que possible, nous associons patrimoine musical et architectural, en pr sentant nos programmes dans leurs cadres historiques naturels. Par exemple, pr senter en la cath drale *Saint-Sauveur* d'Aix les  uvres que Campra, Gilles ou Pelegrin ont  crites en et pour ce lieu rev t un sens et une  motion sans  gal.

En accompagnement du temps fort du concert, nos « actions culturelles » (conf rences, concerts-lecture, concerts impromptus, expositions, animations...) apportent au public des clefs utiles   un acte global d'appropriation culturelle.

Structure & rayonnement

* Le concert vivant :

Nous pr sentons nos programmes   l'invitation des organisateurs de concerts, compl t e par nos propres initiatives, pour une lisibilit  et une coh rence accentu es.

Aix & Pays d'Aix :

Ebauch e d s notre installation   Aix (en 1996), nous cr ons une v ritable « saison musicale », gr ce   l'opportunit  exceptionnelle de situer notre r sidence permanente en la chapelle dite *Sainte-Catherine*, en 1998 (cf. p. 26).

Outre qu'il accueille notre administration et toutes nos r p titions, ce haut-lieu patrimonial du XVII  si cle devient l' crin id al de nos concerts, auxquels il offre une acoustique parfaite.

En proposant de 40   50 manifestations par saison, notre « *Espace Musical* » devient vite un lieu reconnu et appr ci . En plus des concerts r guli rs, nous ponctuons cette programmation par des rendez-vous th matiques :

- Le *Festival de Musique Sacr e*, autour de P ques, XX   dition en 2011.
- Le *Festival de Musiques Patrimoniales*, d but juillet, XV   dition en 2011.

Par une politique tarifaire attentive aux diff rents publics (jusqu'  la gratuit ), nous sommes tr s engag s pour l'acc s de tous   ce domaine de notre culture.

Cette localisation favorise le d veloppement d'initiatives originales :

- Les portes sont ouvertes au public pendant les r p titions.
- D' bl e, nous y accueillons d'autres ensembles musicaux (plus de 110   ce jour), que ce soit pour une occasion ponctuelle ou une collaboration durable, voire plusieurs prestations chaque saison.

Venus du Pays d'Aix, de la r gion ou d'au-del  de nos fronti res (Etats-Unis, Am rique du Sud, Su de, Mongolie, Indon sie, Turquie, Allemagne, Italie...), ces musiciens - amateurs ou professionnels - prolongent notre approche  clectique du « patrimoine ».

Fin 2005, la chapelle dite *Sainte-Catherine* est ferm e pour raison de s curit , mais nous arrivons   p renniser la structure, relocalis e en diff rents sites de la ville.

Nous souhaitons que cette chapelle - restaur e - devienne le lieu identitaire que m rite la renaissance de ce patrimoine, actif, original et ouvert.

Marseille :

Cr e dans la cit  phoc enne, notre Ensemble n'a jamais cess  de s'y produire, autant que possible. En 2008, nous reprenons le nom du *Concert de Marseille*, soci t  initi e vers 1716 sous les auspices du mar chal de Villars (gouverneur), de Belissen pour la direction musicale et de Monseigneur de Belsunce pour la caution morale. En identifiant ainsi notre diffusion

marseillaise, nous préfigurons ce que pourrait être une saison centrée sur son répertoire historique. Nous espérons que des conditions plus favorables nous permettent de pérenniser cette initiative.

Autres villes du département :

Sélectionnés chaque année par le dispositif *Saison 13*, nous développons également nos propres productions - y compris dans les petites communes - de façon très volontariste :

Arles / Aubagne / Auriol / Belcodène / Berre / Bouc-Bel-Air / Cabriès-Calas / Carnoux / Cassis / Châteauneuf-le-Rouge / Châteauneuf-lès-Martigues / Cornillon-Confoux / Cuges / Domaine départemental de Saint-Pons / Domaine Départemental des Aulnes / Eygalières / Eyguières / Fuveau / Gardanne / Grans / Jouques / La Bouilladisse / La Ciotat / Lamanon / Lambesc / Lançon / Le Rove / Le Tholonet / Les Pennes Mirabeau / Martigues / Noves / Péliganne / Port Saint-Louis du Rhône / Puylobier / Rognac / Saint-Chamas / Saint-Mitre-les-Remparts / Saint-Rémy / Salon de Provence / Septèmes / Tarascon / Trets / Velaux / Ventabren / Vernègues...

Autres départements de la région :

Alpes de Haute Provence : Manosque / Saint-Michel l'Observatoire / Forcalquier / Simiane-la-Rotonde (Festival) / Les Mées (Festival) / Sisteron

Hautes Alpes : Saint-Disdier-en-Dévoluy (Festival) / Tallard

Alpes Maritimes : Antibes (Festival) / Nice (Festival) / Valbonne

Var : Callas (Festival) / Cavalaire / Fréjus / Sainte-Maxime / Saint-Raphaël / Varages

Vaucluse : Ansouis / Avignon (*Musique Sacrée en Avignon*) / Carpentras / Cucuron / Gordes (Festival) / Ménerbes / Oppède (Festival) / Pertuis (Festival)

Autres régions :

Gard : Château de Lascours / Saint-Gilles

Moselle : Sarrebourg (Festival) / Saint-Quirin (Festival)

Relations internationales :

Au gré des opportunités, nous exportons la musique provençale et française :

– **Italie :** Savigliano, Cuneo et Genova (avec *Ecume*)

– **Etats-Unis :** une semaine de concerts (Miami, Coral Gables, Orlando), dans le cadre d'un échange avec la *Miami Bach Society*, que nous avons accueillie à Aix pour plusieurs prestations (2000-2003).

– **Allemagne :** Concert à Tübingen (dans le cadre du jumelage avec Aix-en-Provence, 2005)

– **Suède :** trois concerts, à Stockholm et Huddinge (2006).

Quant aux ensembles accueillis dans notre programmation, c'est une vingtaine de groupes venus du monde entier : Etats-Unis, Amérique du Sud, Suède, Danemark, Mongolie, Indonésie, Turquie, Allemagne, Italie...

Notre partenariat avec *Les chemins du Baroque* nous a permis de recevoir des groupes de musique baroque latino-américaine d'outre-atlantique (2000-2003), mais encore de tisser de véritables échanges lors de résidences communes avec *Ars Longa* de La Havane, donnant lieu à des concerts de « musiques croisées » mêlant les œuvres et les musiciens des deux ensembles : concerts à Sarrebourg, Aix et Marseille.

*** Les enregistrements :**

A côté du rôle essentiel du concert vivant, le disque complète cette diffusion par ses fonctions propres. Initiée dès 1996, nous poursuivons cette anthologie de nos découvertes provençales, en illustrant - autant que possible - la diversité et la qualité de ce patrimoine (cf. discographie p. 25).

Collaborations & Partenariats



Publics... :

Digne d'un service public, le patrimoine que nous servons mérite des moyens de qualité, qui ont un coût. Cette activité ne procède pas d'une logique de profit (cf. p. 14) : à côté de fonds propres et d'une gestion rigoureuse, nous ne pouvons agir sans les collectivités publiques ; il s'agit de la culture identitaire de leur propre territoire.

Progressivement, nous avons rassemblé un partenariat complet, stable et équilibré : Conseil Régional, Conseil Général, Ville d'Aix et Communauté du Pays d'Aix, Ville de Marseille...

... et privés :

Organisateurs de concerts et entreprises participent aussi - sur des projets ciblés - à nos réalisations : *Fondation de France, Les Chemins du Baroque, Caisse des Dépôts et Consignations...*

Toute notre reconnaissance envers ces responsables attentifs et engagés.

Les rencontres décisives

Les surprises heureuses d'un tel cheminement, c'est qu'il suscite des rencontres exceptionnelles, dans tous les domaines concernés.

Tenter de citer des noms deviendrait vite mission impossible.

Celui de Jean-François Héron fait cependant exception. Grand connaisseur de la chose musicale, baroque, et de ses dimensions humaines, chargé de mission « musique » au Conseil Général des Bouches-du-Rhône, il a fait confiance à notre propos alors qu'il n'en était qu'à ses modestes débuts. De conseil aussi avisé que rigoureux, nous lui devons une compréhension alors bien rare, et un soutien mesuré mais déterminant dans tous les aspects de notre parcours.

Le « Club des *Festes d'Orphée* »

Créé en 2009, notre club permet aux entreprises et aux particuliers de soutenir nos actions, dans le cadre de la loi qui favorise ces partenariats.

Notre discographie :

Collection : « *Les Maîtres Baroques de Provence* »

Premiers enregistrements mondiaux

Eglise de Cucuron / Label *PARNASSIE éditions* / Production *Les Fêtes d'Orphée*

Volume I (1996)

Messe I « *Ave Maria* » de **Guillaume POITEVIN** / « *Messe des Morts* » ANONYME

Petit motet « *Dissipa Domine* » d'**André CAMPRA**

« *Conversation en manière de sonate* » n° 6 d'**Alexandre VILLENEUVE**

« *Pièces de Symphonies* » (extraits, version pour grand orgue) de **Charles DESMAZURES**

Solistes, Chœur & Basse-continue des *Fêtes d'Orphée*

Volume II (1999)

Grand motet « *Laudate pueri Dominum* » de **Laurent BELISSEN**

Messe II « *Speciosa facta es* » & IV « *Domine tecum* » de **Guillaume POITEVIN**

« *Magnificat* » de **Jean AUDIFFREN** / « *Pièces d'orgue* » de **DESMAZURES**

Petit motet « *Omnes gentes* » d'**André CAMPRA**

Solistes, Chœur & Basse-continue des *Fêtes d'Orphée*

Volume III (2002)

Grands motets « *Nisi* » & « *Magnificat* » de **Laurent BELISSEN**

Pièces de **Pierre Gautier « de Marseille »**

Solistes, Chœur & Orchestre baroque des *Fêtes d'Orphée*

Volume IV (prévu en 2012)

« *Requiem* » de **Jean AUDIFFREN** / « *Magnificat* » de **Jean-Baptiste VALLIERE**

« *Symphonies* » de **Pierre Gautier** / Motets de **Félicien DAVID**

Solistes, Chœur & Basse-continue des *Fêtes d'Orphée*

Collection : « *Un Noël en Provence* »

Volume I (2000)

Chants & instruments traditionnels :

Noëls de Saboly, Notre-Dame des Doms, Dubreuil...

Volume II (2002)

« *Messe des Noëls* » de l'**Abbé Gabriel Vêran Bonnaud** (XIX^e) / Noëls traditionnels

Label K617 / Distribution harmonia mundi

Collection : Musiques des Cathédrales des Anciennes Provinces de France

« *Grands Motets en Provence : Magnificat, Nisi, Laudate de Laurent Belissen* » (2003)

Solistes, Chœur & Orchestre Baroque des *Fêtes d'Orphée*

Choc du Mois par *Club Dial*, 4 diapasons par *Diapason*, 4/5 par *Classica*, 3 étoiles par *Le Monde de la Musique*

« *Jean Gilles : Grands & petits motets* » (2007)

Solistes, Chœur & Orchestre Baroque des *Fêtes d'Orphée*

Grands motets : « *Laudate nomen Domini* », « *Letatus sum* », « *Paratum* », « *Velum templi* »

Petits motets : « *Afferte Domino* », « *Usquequo Domine* », « *Cantus dent uberes* »

3 étoiles par *Le Monde de la Musique*

Informations et commande : nous contacter.



Postlude

Nomadisme & musique

Le point de vue des lieux de notre Ensemble est une entrée éloquent pour en évoquer le cheminement.

Pour tout groupe de musique, la localisation (administration, répétitions, lieux de concert...) revêt une importance déterminante : cohérence des sites, stabilité, disponibilité, acoustique... Tout est facilité, ou devient problématique, au quotidien. C'est aussi une manifestation bien concrète de notre place dans la cité.

Une première saison au conservatoire de Marseille (cf. p. 12) ouvre le début d'une longue période de nomadisme : kyrielle d'écoles (*La Blancarde, Les Carmes, Désirée Clary...*), de temples et annexes d'églises..., chaque site pour quelques semaines, ou quelques années.

Quant aux répétitions des pupitres, elles trouvent refuge au domicile des uns et des autres, formule il est vrai très sympathique...

Le groupe compte nombre de marseillais, et nous préférons cette implantation à d'autres communes, qui nous semblent plus dotées en ensembles vocaux.

Si nous avons un toit (l'essentiel !), ces hébergements - seulement tolérés et précaires - ont peu de chose à voir avec des conditions décentes de fonctionnement. Mais c'est finalement la difficulté de nouer un partenariat significatif avec la Ville de Marseille qui nous fait choisir Aix-en-Provence en 1996, pressentie comme plus accueillante à notre activité.

Pour autant, la pérégrination continue : Collège *Saint-Eloi*, Salle des *Oblats*, MJC (*Prévert et Bellegarde*), Conservatoire...

C'est en 1998 que se présente une opportunité exceptionnelle. Alors propriété privée, la chapelle dite *Sainte-Catherine* (rue Mignet) - désaffectée - devient disponible pour une activité culturelle comme la nôtre. Par « convention de commodat », ce magnifique témoignage du patrimoine baroque aixois devient la résidence permanente de notre Ensemble.

Sous le même toit, nous pouvons enfin présenter nos concerts dans un cadre idéal et permanent, assurer notre travail musical et notre administration, héberger nos matériels et documents...

Parallèlement, nous assurons l'équipement de cette chapelle : mise aux normes de sécurité, chauffage, éclairage et autres aménagements...

Hélas, la dégradation du bâtiment s'accélère. Ne pouvant faire face aux charges considérables d'une nécessaire restauration, les religieuses propriétaires du site le cèdent à la Ville, qui ferme la chapelle fin 2005.

De façon surprenante, nous nous retrouvons « à la rue », et en grand péril.

Peu à peu, certaines solutions sont trouvées, pour relocaliser les concerts (différents sites historiques de la cité), notre administration et nos répétitions (salles de classes)...

En 2011, nous succédons à *Aix en Musique* à *l'Espace Forbin*, recouvrant un véritable lieu de gestion et d'accueil.

Demeure notre souhait de retrouver la chapelle *Sainte-Catherine*, comme lieu de concerts et d'actions culturelles après restauration, afin qu'elle devienne ce lieu nécessaire des musiques patrimoniales, original, ouvert aux ensembles qui œuvrent en ce domaine, et au plus large public.

Renaissance de ce patrimoine : tous concernés !

La Provence possède un patrimoine musical remarquable (en qualité et quantité), mais dont la place dans le « Paysage Culturel Local » demeure très sous-représentée.

En effet, au-delà de quelques rares traces publiques (nom de rues, bâtiments, structures...), quelle est aujourd'hui la présence musicale réelle de nos compositeurs provençaux dans leur propre « pays » ?

Acteurs de sa renaissance, nous en mesurons concrètement l'intérêt, tout en constatant les obstacles à cette tâche novatrice et nécessaire.

Dans un territoire où beaucoup est fait pour le « patrimoine visible », quels sont les partenaires naturels et le rôle de chacun, afin que sa musique - « art immatériel » - occupe également sa place légitime ?

Aucune partie prenante ne peut tout faire (nous y compris). Les solutions résident dans la concertation et la volonté d'agir ensemble (propriétaires des partitions, formateurs, interprètes, diffuseurs, collectivités publiques, initiatives privées, *media*, public...), chacun pour ce qui le concerne :

- Faciliter l'accès aux sources musicales (partitions, documents...), compléter le catalogage des fonds, numériser...
- Encourager la recherche (travaux universitaires sur les compositeurs, œuvres, pratiques historiques locales...) et sa vulgarisation.
- Poursuivre l'exploration des fonds et stimuler leur diffusion (en région et au-delà) par les interprètes (amateurs et professionnels) à travers des formules novatrices et des moyens dignes de leur valeur.
- Dédier un lieu spécifique à cette mission.
- Accentuer la médiatisation de ces initiatives.
- Insérer ce patrimoine dans la vie sociale des citoyens, en le situant dans la culture historique de ce « pays », et en l'associant à l'activité de la cité.
- Sensibiliser les populations concernées (étudiants-musiciens, public jeune et moins jeune) par des actions adaptées, dans et hors les lieux d'enseignement.
- Aménager les conditions d'une plus juste concurrence avec les grosses structures.
- Suggérer à ces structures polyvalentes de programmer les répertoires régionaux correspondant à leur vocation, et qui ne peuvent être portés par des initiatives plus modestes (œuvres symphoniques, lyriques...).

La tâche demeure considérable.

Puissent notre action, les propositions ci-dessus et cette brochure, contribuer à la renaissance de ce trésor commun.



Lentement.

Uain di- lecta

Quam di- le- ct.

Quam.

Les Fêtes d'Orphée

Directeur :

Guy Laurent

Administrateur :

Julien Ridez

Chargée de production-diffusion :

Filipa Braga Oliveira

Lien administratif et d'accueil :

Espace Forbin

3 place John Rewald

Aix-en-Provence

(permanence et rendez-vous : nous consulter)

Renseignements - Réservations :

Tel - Rep - Fax : 04 42 99 37 11

Pour toute correspondance :

Adresse postale :

Les Fêtes d'Orphée

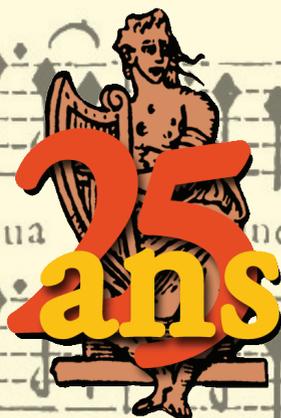
c/o Guy Laurent

2 montée du Château

13880 Velaux

Courriel : orphee@orphee.org

Site Web : www.orphee.org



tua ne virtutu

tua Domine virta-

6 6 6